TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES…… 1

INTRODUCTION…… 2

CHAPITRE I. PRÉPARATIFS POUR LE VOYAGE…… 3

A. POUR LES DIRIGEANTS D'ÉQUIPE……... 3
i. Vous commencez à planifier votre voyage…… 3
ii. Quatre mois avant votre arrivée ……...5
iii. Une semaine avant votre arrivée…..... ……6
iv. Le jour de votre départ..……..……6

B. POUR LES MEMBRES D'ÉQUIPE……..……..…..7

C. QUOI APPORTER ET NE PAS APPORTER……..……8
i. Tenue vestimentaire……... 8
ii. Quoi ne pas apporter…… 9

D. COÛTS ET FINANCES……... 9
i. Votre billet d'avion …… 9
ii. Tarif par jour ……... 9
iii. Jours de congé …… 9
iv. Taxe d'aéroport ……9
v. Argent personnel 9
vi. T-shirt du Ministère Haïti……9
vii. Tarif par jour pour les projets à réaliser en Haïti ……9
viii. Argent pour urgence …….. 10

CHAPITRE II. DURANT LE VOYAGE…….. 11

A. POUR LES DIRIGEANTS D'ÉQUIPE……. 11
i. Ce à quoi nous nous attendons d'un dirigeant…….. 11
ii. Ce que le dirigeant fera …… 12

B. POUR LES MEMBRES D'ÉQUIPE……. 12

C. LES RÈGLES : QUOI FAIRE ET QUOI NE PAS FAIRE…… 12
i. Les règles d'or …… 12
ii. Les réunions …… 12
iii. Les photos et les vidéos ……... 13
iv. Sécurité …… 14
v. Divers …….. 14

D. LES HORAIRES……..……. 15

E. INFORMATIONS GÉNÉRALES……..…… 16
i. Les employés de la maison ……..……... 16
ii. L'électricité ……..……... 16
iii. L'eau ……..…….. 16
iv. L'argent 17
v. Communication 19

FORMULAIRE D'APPLICATION.... ...…….…… 20

INTRODUCTION

Nous sommes heureux d'apprendre que vous envisagez la possibilité de venir nous visiter et de nous aider dans notre ministère. Dû au nombre croissant de gens qui nous visitent et à la diversité de leur philosophie, nous nous sommes vus dans l'obligation d'écrire ce manuel pour permettre à chacun d'entre nous d'exercer son ministère en toute liberté. Ce manuel d'instructions a été spécialement conçu pour vous guider dans la préparation de votre voyage.

Assurez-vous de le lire en entier. Vous devrez signer le formulaire d'informations à la fin et nous le retourner afin de nous permettre de faire votre connaissance et de considérer votre candidature. Vous trouverez notre adresse électronique et postale ainsi que notre numéro de téléphone à la page 3.

Certaines des étapes ont peut-être déjà été complétées. Si c'est le cas, assurez-vous d'avoir suivi les instructions de ce manuel.

Nous vous suggérons de marquer sur un calendrier les dates auxquelles vous devez faire certaines choses. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Bonne lecture!

PRÉPARATIFS POUR LE VOYAGE

A. POUR LES DIRIGEANTS D'ÉQUIPE

Veuillez prendre note que la section pour les membres d'équipe s'applique aussi aux dirigeants.

Ce à quoi nous nous attendons d'un dirigeant :
Le travail du dirigeant est d'organiser la venue de l'équipe au Canada. Cette responsabilité commence avec le contact initial établi entre le leader et le missionnaire résidant et prend fin à l'arrivée du leader à Port-au-Prince.

i. VOUS COMMENCEZ À PLANIFIER VOTRE VOYAGE.

a. La première chose que vous devez faire est de demander à votre pasteur local la permission écrite de former une équipe qui vienne travailler en Haïti avec nous. Si c'est le pasteur local lui-même qui désire diriger une équipe, il n'a pas besoin de nous envoyer une lettre de permission. Si les membres de l'équipe sont issus de différentes églises, nous demandons à ce que chacun de leurs pasteurs vous remette la permission écrite. Si un ou des membres sont âgés de moins de 18 ans, nous exigeons qu'une lettre d'autorisation nous déchargeant aussi de toutes responsabilités en cas de maladie ou d'accident soit écrite par les parents ou par les gardiens légaux et qu'elle nous soit expédiée.

b. Par la suite, veuillez contacter le missionnaire à l'adresse électronique suivante : mlcharb@haitiministries.com ou à l'adresse postale suivante :
Michel & Louise Charbonneau
PaP 8894
7990 15th St E
Sarasota Fl 34243

Si vous le désirez, vous pouvez aussi nous téléphoner à vos frais à : 001 (509) 513-6667

Veuillez vous rappeler que nous vivons en Haïti et que notre téléphone peut être en panne. Notez bien: si vous communiquez avec nous par courrier postal, prévoyez un délai de dix (10) à vingt et un (21) jours avant que votre lettre ne nous parvienne.

c. Lorsque vous nous contactez**,** il serait bon que vous demandiez quel serait le temps favorable durant lequel les missionnaires résidants pourraient vous recevoir. Suggérez-nous un mois dans l'année. Veuillez noter qu'il serait préférable que vous entriez en contact avec nous au moins six (6) mois à l'avance. Assurez-vous que nous vous avons confirmé la date avant d'acheter vos billets d'avion ou avant de faire les arrangements finaux. La durée maximale du séjour d'une équipe est de deux semaines (14 jours). Pour éviter des conflits d'horaire, nous suggérons fortement que

le jour d'arrivée des équipes soient soit le lundi, le mardi ou le mercredi et que le jour de départ se situe entre le lundi et le jeudi.

d. Après être entré en contact avec nous, formez votre équipe. Vous pourrez trouver de cinq (5) à onze (11) personnes pour composer votre groupe. Les équipes ne doivent pas compter moins de cinq (5), ni plus de onze (11) membres incluant les dirigeants d'équipe. Les membres doivent être nés de nouveau et s'être défaits de mauvaises habitudes telles que de fumer, de boire des boissons alcoolisées et de faire usage de drogues. Ils doivent être âgés de plus de 14 ans.

e. Vous devrez demander au Département des Missions la permission de venir nous visiter en Haïti en leur écrivant à l'adresse ci-bas mentionnée. Cette lettre devrait inclure les dates de votre venue, les raisons de votre voyage et le nombre de personnes qui composeront l'équipe. Veuillez y joindre une copie de la lettre de permission de votre pasteur et nous envoyer une copie conforme par courriel.

Attn: Directeur pour l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud et les Antilles
2450 Milltower Court
Mississauga On
L5N 6P7

f. Dès que l'équipe est formée et que les dates sont confirmées par le missionnaire, le dirigeant devra rechercher le meilleur tarif, avant d'acheter les billets d'avion. Air Canada, Air Transat et American Airlines assurent la navette entre Montréal et Port-au-Prince. Le responsable devra consulter une clinique de voyageurs pour connaître les médicaments préventifs du paludisme (malaria) ou n'importe quel autre médicament nécessaire aux membres de l'équipe et pour les vaccins à recevoir. Ces informations doivent être communiquées aussitôt que possible aux membres du groupe afin qu'ils aient assez de temps pour recevoir les vaccins.

g. Dès que vous recevrez le Manuel d'Instructions, photocopiez-le et remettez-en une copie intégrale à chacun des membres de l'équipe afin qu'ils puissent prendre connaissance des informations et signer le formulaire indiquant qu'ils l'ont lu et qu'ils en acceptent le contenu.

h. Vous devez vous assurer que le passeport de chaque membre ne sera pas expiré avant la fin de son séjour en Haïti. Pour faire faire un passeport, il faut contacter votre bureau de poste local. Ceci doit être fait aussitôt que possible. Vous n'avez pas besoin de visa pour voyager en Haïti.

i. Les levées de fonds pour les projets que vous réaliserez en Haïti doivent aussi être organisées. À moins que le dirigeant ne planifie que chaque membre ne débourse une somme à partir de ses fonds personnels, en plus de sa pension, vous devrez faire des levées de fonds. Pour des suggestions à ce sujet, veuillez consulter la section sur « Les coûts et finances ».

j. Trois (3) à quatre (4) mois avant le départ, il serait bon si c'est possible, que le leader dirige des réunions de prière avec les membres de l'équipe. Toutefois si les candidats sont issus d'églises géographiquement distancées, cela ne sera pas possible. Encouragez les membres à prier et à inciter les gens autour d'eux à prier pour la réussite de leur voyage, pour le peuple haïtien, pour le travail qu'ils accompliront ici et pour que le Seigneur les transforme et leur donne une expérience qui marquera un tournant dans leur vie.

k. Nous aimerions qu'un ou des membres de l'équipe puisse diriger en chants durant notre temps de dévotions en groupe. À ce sujet, veuillez vous référer à la section du manuel sur les horaires.

l. Si vous décidez d'acheter des cadeaux, des médicaments, des outils ou tout autre chose que vous voudriez offrir aux jeunes de notre église, assurez-vous auprès des missionnaires que ces choses sont utiles et nécessaires. Vous pouvez aussi demander au Ministère des dames de votre église locale, à la jeunesse et à l'école du dimanche d'apporter une contribution matérielle et/ou financière.

m. Nous demandons à ce que chaque membre de l'équipe voyage avec deux valises, une pour lui-même et une pour transporter l'équipement pour les projets à réaliser et pour les choses à donner.

n. Les missionnaires pourront communiquer avec le responsable pour commander des articles divers tels : pièces pour automobiles et pour la génératrice (groupe électrogène), équipement de bureau, nourriture et produits pharmaceutiques. Payez à partir de l'argent de l'équipe et on règlera à votre arrivée. Assurez-vous que vous avez un coupon de caisse ou une facture identifiant chaque article. L'argent ne sortira pas nécessairement du même compte.

o. Le travail à accomplir sera proposé par le personnel résidant. Veuillez nous laisser le soin de nous occuper de cette partie.

ii. QUATRE MOIS AVANT VOTRE ARRIVÉE.

a. Vous devrez poster à l'adresse du missionnaire indiquée en page 3, la lettre de permission du pasteur local et celle du Département des Missions, accompagnées des formulaires d'application (voir page 20) dûment remplis.

b. Assurez-vous qu'en nous expédiant les documents mentionnés au sous-titre précédent, vous nous ferez connaître le nombre d'hommes, de femmes et de couples qui composeront l'équipe, afin de nous aider à mieux organiser l'hébergement.

c. Dès qu'on vous en avisera, vous pourrez informer vos coéquipiers des projets que nous réaliserons durant leur venue.

iii. UNE SEMAINE AVANT VOTRE ARRIVÉE.

a. Avisez-nous de la date et de l'heure de votre arrivée ainsi que du nom de la compagnie aérienne et du numéro du vol.

b. Assurez-vous que votre date et heure de départ n'ont pas changées. Veuillez nous aviser ainsi que chaque membre de l'équipe de tout changement d'horaire.

c. Vérifiez avec l'équipe que chacun ait son passeport et voyez à résoudre les problèmes de dernière heure. Le responsable du groupe devra rassembler le montant total d'argent requis pour le séjour en $US (en coupures de $20.00 ou plus, s'il vous plaît).

d. Chaque coéquipier devra être informé des procédures à suivre à l'aéroport.

iv. LE JOUR DE VOTRE DÉPART.

a. Distribuez l'argent requis entre les différents membres de l'équipe avant le voyage pour éviter qu'une seule personne ne transporte tout l'argent dans une ceinture de sécurité. Dès votre arrivée, le directeur de l'équipe remettra la somme au missionnaire qui la placera en sûreté.

b. Chaque coéquipier devra être informé des changements de dernière heure.

c. Sur l'avion, en route vers Port-au-Prince, chaque passager remplira un papier pour l'immigration. À la question vous demandant le but de votre voyage, vous répondrez : Récréation/Vacances. Pour l'adresse où vous résiderez en Haïti, marquez Delmas 75. Conservez ce papier avec votre passeport. Vous en aurez besoin pour sortir du pays.

d. Une fois arrivés à l'aéroport, rassemblez vos bagages et sortez le plus rapidement possible. Assurez-vous que chaque personne porte ses bagages. Ne laissez personne portez vos valises.

e. Vous serez attendus à l'extérieur avec une affiche se lisant comme suit : PAOC.

B. POUR LES MEMBRES D'ÉQUIPE.

Ce à quoi nous nous attendons d'un membre d'équipe avant le voyage :

COMMENCEZ À PLANIFIER VOTRE VOYAGE.

La chose la plus importante que vous devez faire est de vous garder en contact avec le dirigeant de votre équipe. Si vous avez des questions, demandez-les lui.

a. L'une des nombreuses choses dont vous aurez besoin en venant en Haïti c'est d'un passeport. Si vous n'en possédez pas, veuillez consulter votre bureau de poste local. Si vous êtes déjà en possession d'un passeport, assurez-vous qu'il ne sera pas expiré avant votre départ d'Haïti.

b. Assurez-vous de bien connaître les dates de votre voyage afin de faire les arrangements nécessaires avec votre employeur pour la durée de votre absence.

c. Informez-vous auprès de la Clinique des Voyageurs des vaccins à recevoir pour venir en Haïti et du laps de temps requis entre chaque vaccin. Soyez certains d'avoir les médicaments préventifs contre la malaria et d'en avoir en quantité suffisante.

d. Lisez attentivement la section sur les « Coûts et Finances ». Vous devrez avoir la somme requise avec vous.

e. Lisez attentivement la section « Quoi apporter et quoi ne pas apporter ». Faites vos valises en suivant ce guide. Notez que dans l'une de vos valises, vous apporterez vos effets personnels et dans l'autre, les articles pour les projets à réaliser. Votre dirigeant vous donnera de plus amples informations à ce sujet.

f. Lisez attentivement la section sur « Les règles: quoi faire et quoi ne pas faire » et assurez-vous que vous la comprenez bien.

g. Si vous n'êtes pas en accord avec une ou des sections de ce manuel, assurez-vous de nous le faire connaître avant de venir!

C. QUOI APPORTER ET NE PAS APPORTER

i. Tenue vestimentaire :

1. Pour hommes:
- Pour le voyage : Pantalon de sport ou jeans, chemise ou t-shirt.
- Pour la maison : Pantalon de sport ou jeans ou bermudas, chemise ou t-shirt.
- Pour le travail : Pantalon de travail, chemises de travail ou t-shirts ou camisole (débardeur).
- Pour les congés : Pantalon de sport ou jeans ou bermuda, chemise ou t-shirt.
- Pour les réunions : Pantalon de sport et t-shirt du Ministère Haïti.
- Pour les visites : : Pantalon de sport ou jeans et t-shirt du Ministère Haïti.
- Sous-vêtements de coton de préférence.
- Une casquette (facultatif).
- Des chaussures fermées et des sandales.
- Un maillot de bain (facultatif).
- Une serviette de plage (facultatif).

2. Pour femmes:
- Pour le voyage : Robe ou jupe avec blouse ou t-shirt.
- Pour la maison : Robe ou jupe ou bermuda avec blouse ou t-shirt.
- Pour le travail : Robe ou jupe ou bermuda, blouse avec ou sans manche ou t-shirt ou camisole (débardeur).
- Pour les congés : Robe ou jupe ou bermuda, blouse avec ou sans manche ou t-shirt ou camisole (débardeur).
- Pour les réunions : Jupe et t-shirt du Ministère Haïti.
- Pour les visites : Jupe et t-shirt du Ministère Haïti.
- Les camisoles (débardeurs) ne doivent pas avoir de bretelles très minces.
- Sous-vêtements et jupon de coton de préférence.
- Un chapeau ou une casquette (facultatif).
- Des chaussures fermées et des sandales.
- Un maillot de bain une pièce (facultatif).
- Une serviette de plage (facultatif).

-Ne portez pas de vêtements tachés ou déchirés.
-Soyez proprement vêtus, mais sans exagération.
-Les femmes doivent porter des jupes longues au moins jusqu'au genou. Pas de robe-soleil.

3. Articles de toilette et d'usage courant:
- Shampoing
- Dentifrice et brosse à dents
- Savon antibactérien Dial, Safeguard ou d'une autre marque
- Serviettes hygiéniques et tampons

- Papier mouchoirs
- Crème solaire et crème pour soigner les coups de soleil
- Off chasse-moustiques en lotion soyeuse
- Lampe de poche
- Bouteille ou gourde pour l'eau
- Une ou deux boîtes de céréales à grains entiers
- Lunette soleil (facultatif)

ii. QUOI NE PAS APPORTER :

- Bijoux de valeur
- Ordinateur
- Serviette de douche
- Oreiller
- Draps et couverture
- Sac de couchage

D. COÛTS ET FINANCES :

Les coûts suivants seront aux frais de chaque membre de l'équipe.

i. <u>Votre billet d'avion.</u>

Le leader de l'équipe s'occupera de trouver le billet et de vous informer des prix.

ii. <u>$15.00 US par jour et par personne.</u>

Ceci couvrira :

- Votre transport du moment où vous atterrissez en Haïti jusqu'au moment où vous quitterez le pays.
- Vos trois repas par jour à l'exception des repas pris au restaurant les jours de congé.
- L'hébergement.
- La buanderie (qui sera faite par les membres de l'équipe).
- Le salaire des employées de la maison.
- L'eau pour boire.
- L'eau que nous achetons par camion.
- L'électricité.

iii. **<u>$20.00 US par personne et par jour et de congé.</u>**

(Voir la section sur Les Horaires pour vous aider à déterminer le nombre de jours de congé par rapport à la durée de votre séjour).

Ceci couvrira :

- Les dépenses de votre jour de congé telles piscine, restaurant et/ou plage.

iv. <u>$31.00 US par personne pour la taxe de sortie de l'aéroport d'Haïti.</u>

v. <u>Argent personnel pour acheter les souvenirs :</u>
Le montant de cet argent est selon les moyens financiers de chacun.

vi. <u>$15.00 US par jour et par personne pour les projets.</u>

Certains projets demandent un investissement plus élevé que d'autres. $15.00 US couvre en partie les dépenses pour les projets qu'un membre d'équipe réalise quotidiennement. Nous vous encourageons à vous procurer cet argent en vous inspirant des suggestions suivantes:

Trouver des donateurs (sponsors), faire des lave-autos, du gardiennage d'enfants, des ventes de porte-à-porte telles des stylos, du chocolat et des repas ou des ventes de garage. Vous pouvez aussi demander à votre pasteur pour qu'une offrande spéciale soit prélevée, etc etc.

vii. <u>Argent pour les urgences médicales:</u>
- Veuillez prendre une assurance de voyage.
- Le montant de cet argent est à la discrétion de l'équipe.
- Nous nous déchargeons de toutes responsabilités financières en cas de maladies, d'accidents ou de décès.

PENDANT VOTRE VOYAGE

A. POUR LES DIRIGEANTS

i. CE À QUOI NOUS NOUS ATTENDONS D'UN DIRIGEANT.

a. Nous reconnaissons l'effort que le directeur d'une équipe doit produire pour mener à bien les préparatifs d'un tel voyage. Nous apprécions le temps consacré à nous aider et nous voulons vous remercier pour cela.
b. Ce à quoi nous nous attendons du dirigeant alors qu'il sera en Haïti est :
   qu'il prenne une part active aux projets que nous accomplissons comme n'importe quel autre membre de l'équipe.
   -Qu'il veille au moral de l'équipe.
   -Qu'il nous dise dès que possible lorsqu'un membre est malade ou s'il y a un problème spécial.
   -Prenez note qu'à moins d'avis contraire, la direction des projets en Haïti sera donnée par le personnel résidant en Haïti.

ii. CE QUE LE DIRIGEANT FERA :

a. Dès son arrivée, il remettra au missionnaire l'argent pour la pension alimentaire, pour l'hébergement, pour les projets et pour les t-shirts.
b. Il lui confiera les passeports, la carte d'immigration et l'argent pour la taxe d'aréoport afin qu'il les mette en lieu sûr.
c. Le missionnaire partagera les diverses tâches avec les membres de l'équipe et avec le dirigeant.
d. Tout le monde voyagera dans le même véhicule. Aucun membre de l'équipe ou dirigeant ne devrait louer un véhicule ou prendre un transport public pour aller de son propre côté.
e. Les activités qu'une équipe désirerait réaliser hors du ministère des missionnaires devront être discutées avec le missionnaire avant votre venue. Si nous en venons à un accord, les coûts de ces activités spéciales seront chargés à l'équipe en deça des tarifs réguliers.

B. LES MEMBRES D'ÉQUIPE :

À QUOI DEVEZ-VOUS VOUS ATTENDRE?

a. Venez en étant prêts à servir et à travailler! Ceci n'est pas une vacance!
b. Vous travaillerez sur des projets spécifiques qui vous auront été donnés.
c. Ne vous attendez pas à rattraper ici le retard sur votre sommeil!
d. Soyez flexibles.
e. Soyez prêts à faire ce qu'il y a à faire.
f. Nous vous demandons de comprendre que nous sommes dans le ministère et que par conséquent, nous ne pourrons pas visiter le pays en entier. Nous ne sommes pas une agence de voyages. Les jours de travail sont pour le travail. Les jours de congé sont réservés pour le repos et pour l'exploration du pays.
g. Venez avec le désir d'en apprendre davantage sur les missions et avec l'intention de voir le travail que le Seigneur a mis sur nos coeurs.
h. Attendez-vous à découvrir de nouvelles choses et à rapporter une nouvelle vision à la maison.

C. LES RÈGLES : QUOI FAIRE ET NE PAS FAIRE.

i. LES RÈGLES D'OR:

a. Être à l'heure.
b. Être flexible.
c. Être vêtu décemment.
d. Si vous avez des doutes sur quelque chose, n'hésitez à nous poser des questions.
e. N'ayez pas de familiarités avec les nationaux de l'autre sexe.
f. Ne donnez ni votre adresse, ni votre numéro de téléphone, ni les nôtres à qui que ce soit. Vous pourriez avoir des visiteurs-surprises.

ii. LES RÉUNIONS:

a. Veuillez vous comporter dans notre église de la même façon dont vous vous comportez dans votre église.
b. Les gens qui nous aident durant les réunions sont très importants pour nous. Traitez-les avec respect et ne faites pas leur travail à moins que nous vous le demandions.
c. Que devez-vous faire durant une réunion?
    1. Ne parlez pas ensemble durant la réunion. Nous essayons de tenir les enfants et les jeunes calmes et vous devez être des exemples pour eux.
    2. Ne vous asseyez pas tous à l'arrière ou dans un seul coin. Dispersez-vous dans la salle.

3. Ne soyez pas bouleversés si vous voyez quelqu'un du personnel réprimander un enfant. Les enfants savent que nous les aimons et parce que nous les aimons, nous devons parfois les réprimander.

d. Que devez-vous faire si nous vous demandons de participer durant une réunion?
   1. Soyez prêts.
   2. Soyez certains de faire votre travail.

iv. LES PHOTOS ET LES VIDÉOS :

a. Nous demandons que vous ne preniez des photos et que vous ne filmiez que durant les réunions de la dernière semaine de votre séjour en Haïti. Si vous prenez des photos durant ces réunions, assurez-vous de ne pas déranger les activités en cours. Comportez-vous de la même façon dont vous vous comporteriez dans votre église locale si vous preniez des photos.
b. En autant que vous ne dérangiez pas le déroulement des activités en cours, vous pouvez aussi prendre des photos avant les réunions lorsque nous accueillons les jeunes et pendant le repas.

v. SÉCURITÉ :

1. Règles générales :
   -Ne laissez pas traîner d'outils, ni d'objets personnels à l'extérieur des lieux de rangement durant les réunions ou la nuit. Ils pourraient disparaître.
   -Surveillez vos effets personnels et de préférence, laissez-les dans votre chambre.
   -Veuillez n'inviter personne qui soit âgé de plus de 18 ans dans notre cour et pour les réunions.
   -Veuillez ne pas ouvrir le portail à quiconque voudrait entrer dans notre cour. Si la personne n'est pas un des travailleurs de la maison que vous connaissez, vérifiez avec nous avant d'ouvrir.
   -Ne laissez ni montres, ni bagues, ni rien de semblable à la vue des passants lorsque vous voyagez en voiture.
   -Demandez la permission avant de quitter la cour et ne sortez pas seuls. Soyez en tout temps accompagnés de deux hommes.
   -Ne prenez pas de marches le soir.
   -Veuillez faire attention de ne pas vous accrocher les cheveux dans le fil barbelé lorsque nous sortons et entrons dans notre cour.
   -Ne laissez pas traîner d'argent, même pas dans votre chambre.

2. Le gardien de nuit :

Nous avons un gardien de nuit armé. Évitez de sortir de la maison la nuit. Si vous devez sortir, signalez-lui votre présence!

3. Nos chiens :

Nous avons des chiens Rottweiler. Nous les avons pour notre protection. Évitez de jouer avec eux.

vi. DIVERS :

1. Nous demandons que vous vous absteniez de toutes fréquentations lors de votre séjour en Haïti afin que vous vous concentriez sur la raison d'être de votre voyage.
2. Les garçons ne peuvent aller dans la chambre des filles et vice-versa.
3. Les filles de l'équipe devraient choisir leurs amis haïtiens parmi les filles. Les garçons de l'équipe devraient choisir leurs amis haïtiens parmi les garçons. Si cette consigne n'est pas respectée, nous nous verrons dans l'obligation de raccompagner le membre de l'équipe à l'aéroport et de le mettre sur le prochain vol à destination de son pays.
4. Le bureau est notre lieu de travail, n'entrez pas à moins d'y avoir été invité.
5. Rappelez-vous que c'est notre maison. Comportez-vous de la même façon que vous vous comporteriez dans la maison d'une autre personne.
6. Si vous avez une montre, ajustez-la à l'heure locale d'Haïti. Il est important de se rappeler que nous ne sommes pas dans notre pays natal.
7. Ne prenez pas de photos à l'intérieur d'aucun aéroport ou sur la piste d'atterrissage. Les autorités pourraient vous confisquer votre caméra et vous pourriez avoir des ennuis.
8. Tout ce que vous désirez laisser en Haiti devra être propre et déposé sur votre lit le jour du départ. Veuillez ne pas désigner des articles pour des personnes en particulier.
9. Prendre des photos hors de notre cour doit être fait avec discrétion.

D. LES HORAIRES :

Ce qui suit est un aperçu des horaires que nous suivrons lorsque vous séjournerez parmi nous. Notez que ces horaires sont sujets à changement si la nécessité s'impose à nous.

À l'arrivée, vous aurez une période d'orientation et une leçon de créole. Le dernier jour de votre séjour, il y aura un temps de partage entre l'équipe et le missionnaire pour recueillir les impressions de chaque participant. Ceci se fera en Haïti et non pas dans votre pays d'origine.

L'horaire des jours de réunions différera de celui des jours de travail. Nous vous en aviserons dès que vous serez en Haïti.

Les jours de travail :
6h00 : Préparation du déjeuner par les membres qui s'acquitteront de cette tâche.
7h00 : Tous les membres doivent être dans la salle à manger pour le déjeuner.
7h45 : Louange
8h15 : Enseignment par le missionaire
9h00 : Début du travail
12h00 : Dîner
13h00 : Retour au travail
15h00 : Visites aux maisons (certains jours de la semaine)
17h30 : Fin du travail après avoir tout rangé
18h00 : Souper (retour à la maison pour ceux qui seront sortis faire des visites)
19h00 : Temps libre
22h00 : Les lumières s'éteignent.

Jours de congé : Si votre séjour est d'une durée de 9 jours, il y aura un jour de congé. S'il est de 10 à 14 jours, nous planifions prendre 2 jours de congé.

Les jours de congé :
7h00 : Préparation du déjeuner par les membres qui s'acquitteront de cette tâche.
8h00 : Tous les membres doivent être dans la salle à manger pour le déjeuner.
9h00 : Départ pour l'endroit à visiter
16h00 : Retour à la maison
18h00 : Souper
19h00 : Temps libre
22h00 : Les lumières doivent s'éteindre.

E. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

i. LES EMPLOYÉS DE LA MAISON :

Veuillez ne rien donner aux employé(e)s.

ii. ÉLECTRICITÉ :

L'électricité en Haiti n'est pas comme au Canada ou en Europe. Nous avons plusieurs sources de courant. Dans certains cas, nous pouvons utiliser les séchoirs à cheveux, les fers à repasser, les rasoirs électriques, les outils électriques, le four micro-ondes, le grille-pain, la cafetière, les lumières et les ventilateurs. Demandez-nous quelle source de courant nous utilisons avant de vous servir des articles ci-haut mentionnés. Veuillez nous demander avant d'utiliser les outils électriques. Éteignez les lumières et les ventilateurs lorsque vous quittez une pièce.

Si vous avez des questions concernant ce que vous pouvez et ne pouvez pas utiliser, n'hésitez pas à demander à quelqu'un de la famille missionnaire qui vous accueille.

Même si vous entendez la génératrice/groupe électrogène fonctionner, ça ne veut pas dire qu'il alimente toute la maison. Il est préférable de demander au lieu d'assumer que nous sommes sur telle ou telle source de courant.

iii. L'EAU :

Ne buvez ni l'eau du robinet, ni de la douche à moins que vous ne vouliez être malades. Nous achetons l'eau en bouteilles et tenez-vous en strictement à cela, même pour vous brosser les dents.
Soyez aussi économes que possible avec l'eau, car nous dépendons de la pluie en partie et nous achetons l'eau par camions pour compenser à ce qui manque.

Pour la douche, nous vous demandons de vous mouiller rapidement, de fermer le robinet, de vous savonner et puis d'ouvrir l'eau pour vous rincer.

Malheureusement, on ne peut pas chasser l'eau des toilettes après chaque usage. Si c'est jaune, on verra à cela plus tard. Si c'est brun, vous pouvez chasser.

Veuillez en aucun temps boire l'eau ou manger ce que les nationaux vous offrent sur la rue ou dans les maisons, à moins que les hôtes ne vous en donnent l'avis contraire.

iv. L'argent :

La monnaie nationale est la gourde, mais souvent on parle en dollars haïtiens. Le dollar haïtien vaut cinq (5) gourdes. La raison pour ceci est que dans la passé, cinq (5) gourdes équivalaient à un dollar US. C'était donc plus facile pour les touristes de comprendre la valeur de l'argent. Depuis, la valeur de la monnaie nationale est beaucoup tombée. Le missionaire vous avisera du taux de change en cours car l'argent fluctue constamment.

Voici des exemplaires des billets de l'argent haïtien.

Une pièce de 1 gourde (.20 cents haïtiens)

Une pièce de 5 gourdes (1 dollar haïtien)

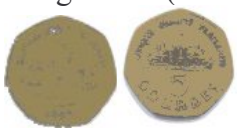

Un billet de 10 gourdes (2 dollars haïtiens)

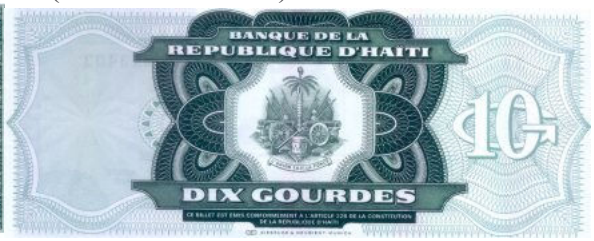

Un billet de 25 gourdes (5 dollars haïtiens)

Un billet de 50 gourdes (10 dollars haïtiens)

Un billet de 100 Gourdes (20 dollars haïtiens)

Un billet de 250 gourdes (50 dollars haïtiens)

Un billet de 500 gourdes (100 dollars haïtiens)

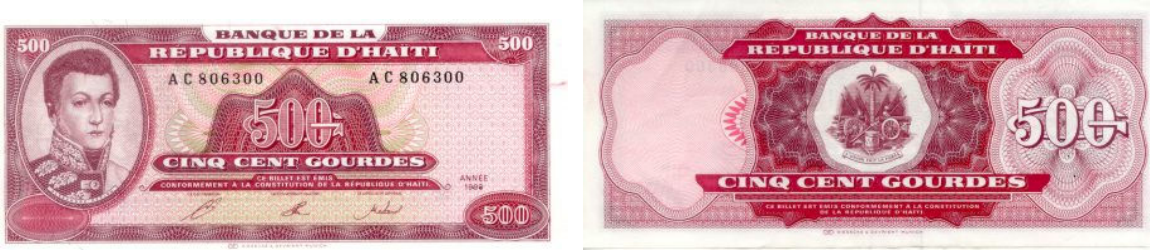

v. Communication

Pendant votre voyage en Haïti, vous pourrez contacter le Canada par les moyens suivants :

1. Par téléphone à frais virés après 7 heures le soir.
2. Par Email. Un ordinateur sera à votre disposition entre 7 heures et 8 heures le soir.
3. Par la poste. Les lettres prennent près de 3 semaines à se rendre au Québec. Cette option n'est peut-être pas la meilleure.

FORMULAIRE D'APPLICATION

Remplissez complètement ce formulaire. Assurez-vous d'y attacher une photo récente de vous-même, format passeport.

Nom :_____

Prénom :_____

Date de naissance :_____

Statut social :
Marié ❑ Célibataire ❑ Divorcé ❑

Profession, métier ou occupation :
_____

Date de conversation :_____

Date du baptême d'eau : _____

Date du baptême dans le St-Esprit :
_____

Parlez-vous en d'autres langues?
Oui ❑ Non ❑

Dans quel genre de travail avez-vous de l'habileté? (Ex : plomberie, électricité, menuiserie, maçonnerie etc etc.)
_____
_____

Savez-vous vous servir d'un ordinateur? Notez-vous sur une échelle allant de 1 à 10, 10 étant le sommet. ___

Pouvez-vous conduire en chants et en louanges?
Oui ❑ Non ❑

Avez-vous déjà enseigné l'École du dimanche?
Oui ❑ Non ❑

Avez-vous fait d'autres voyages outre-mer?
Oui ❑ Non ❑

Si oui, combien d'autres voyages avez-vous faits?_____

Quels pays avez-vous visités et pour quelle durée de temps?
_____
_____
_____
_____
_____

Avez-vous des habitudes telles que fumer, boire des boissons alcoolisées ou faire usage de drogues?
Oui ❑ Non ❑

J'atteste avoir lu le Manuel d'Instructions du début à la fin. Si je fais partie d'une équipe avec Ministère Haïti, je m'engage à respecter toutes ces règles.
Signature :_____

Recommandation de votre pasteur local :

"Par la présente, j'atteste que l'individu ayant complété ce formulaire est chrétien né de nouveau et qu'il vit une vie en accord avec la Parole de Dieu. "

Nom du pasteur :

Signature du pasteur :
_____

Nom du membre de l'équipe :